

## **Délégation départementale de l'action sociale des Côtes-d'Armor**

8, place du 74ème RIT - 22023 SAINT-BRIEUC

Tel : 02.96.68.15.00

Heures d'ouverture de la délégation

Du lundi au jeudi : 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 -17 h 00

Vendredi : 9 h 00 – 12 h 00

Et sur rendez-vous

Mail : [actionsociale.22@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.22@finances.gouv.fr)